

**DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS**



**Plan de cours**

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL  
SYLVIE M.GAGNÉ C-185 6551 sylviem.gagne@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL  
Alain Plante C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

### OBJECTIF DE LA DISCIPLINE

#### *Portrait du diplômé en littérature*

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

## OBJECTIFS MINISTÉRIELS

### Énoncé de la compétence:

◇ Analyser, en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de trois œuvres complètes, dont deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale, appartenant à la période de l'Antiquité à 1945;

◇ Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

Les trois œuvres complètes analysées appartiennent à (au moins) deux époques distinctes et l'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre une introduction aux quatre grands genres littéraires (narratif, théâtre, poésie et essai). Également, la question du phénomène littéraire et les éléments fondamentaux qui le constituent (l'auteur et l'écriture, le texte et le sens, le lecteur et la lecture, le fond et la forme) doivent être abordés.

◇ Consacrer du temps à la transmission de connaissances sur la langue de façon à ce que les étudiants apprennent à utiliser des stratégies de révision et à corriger leurs textes.

### Objectifs :

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.



4. Élaborer un plan de rédaction.



5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.



6. Réviser et corriger le texte.

### Définition départementale de l'analyse littéraire:

L'**analyse littéraire** consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

## ŒUVRES À L'ÉTUDE

Les élèves doivent obligatoirement se procurer les ouvrages suivants (disponibles à la COOP) :

- 1- Recueil de textes (*De l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*) : **Cahier Coop n° 28651**

### Œuvres marquantes appartenant à des époques et à des genres littéraires différents

- 2- Auteur : CHRÉTIEN DE TROYES  
Titre : *Yvain ou le chevalier au lion*



Édition : Beauchemin («Parcours d'une œuvre»)  
Genre : roman (de chevalerie)  
Époque : Moyen Âge

3- Auteur : MOLIÈRE  
Titre : *Dom Juan*



Édition : Classiques Hachette  
Genre : théâtre  
Époque : XVII<sup>e</sup> siècle

4- Auteur : MAUPASSANT  
Titre : *Boule de suif et autres nouvelles*



Édition : Petits Classiques Larousse  
Genre : nouvelles  
Époque : XIX<sup>e</sup> siècle

5- Auteur : KRESSMANN TAYLOR  
Titre : *Inconnu à cette adresse*



Édition : Étonnants Classiques (Flammarion)  
Genre : nouvelle  
Époque : XX<sup>e</sup> siècle

### **Autres références à suivre, si nécessaire.**

Documents complémentaires distribués en classe, au besoin.

Une directive départementale prévoit que l'élève est tenu de posséder un **DICTIONNAIRE** et une **GRAMMAIRE**.

Un **Bescherelle** pourrait également s'avérer utile pour les conjugaisons de verbes, de même que l'ouvrage de Bernard Tanguay, **L'art de ponctuer** (Éd. Québec Amérique), pour la ponctuation.

**Nous attirons votre attention sur certains sites des plus utiles en ce qui a trait à la révision et à la correction du français écrit :**

● **Site de l'Office québécois de la langue française :**

Grand dictionnaire terminologique

Banque de dépannage linguistique (exercices interactifs avec corrigés et liens vers les explications)

● site du Collège : [cegepmontpetit.ca](http://cegepmontpetit.ca)

onglet «Centres de référence» : Le français s'affiche ([www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche](http://www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche))  
volet «Amélioration»

- [www.ccdmd.qc.ca](http://www.ccdmd.qc.ca) (amélioration du français)

Tous les sujets abordés (orthographe, grammaire, syntaxe, etc. /théorie et exercices avec corrigés ou en ligne) sont répertoriés par ordre alphabétique (voir «recherche»)

En ce qui concerne la méthodologie et l'analyse, consulter en particulier :

- PDF : lecture efficace :
  - explorer le texte : indices externes (paratexte)
  - saisir les nuances des mots : polysémie et sens contextuel
    - dénotation & connotation
    - histoire du sens des mots
    - thème et champ lexical
    - tonalité d'un texte
- Rubrique grammaticale (à parcourir : voir, entre autres «citation», «marqueurs de relation» et «organiseurs textuels»)
- Stratégies de révision :
  - méthode de relecture (+fiches d'autocorrection)
  - ouvrir le dictionnaire
  - La Plume et le portable



## MÉDIAGRAPHIE

- Une directive départementale prévoit que l'élève est tenu de posséder un **DICTIONNAIRE** et une **GRAMMAIRE**.
- Les élèves se procureront les documents mentionnés à la section "Œuvres à l'étude" du plan de cours à la COOP, dès le début de la session.

Quelques ouvrages de référence à consulter, au besoin, à la bibliothèque :

### Anthologies

- Castex, P.-G., Surer, P. et G. Becker, *Manuel des études littéraires françaises (Moyen Âge-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Hachette, 1947-1954.
- Campoli, C., *Littérature du Moyen-âge au XX<sup>e</sup> siècle (Lycées)*, Paris, Hachette, 1994.
- Décote, G. et H.Sabbah, *Histoire de la littérature française (Moyen Âge- XX<sup>e</sup> siècle)*, Coll. Itinéraires littéraires, Paris, Hatier, 1988-1991.
- Lagarde, A. & L. Michard, *Les grands auteurs français (Moyen Âge- XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Bordas, 1993.
- Laurin, Michel, *Anthologie littéraire (vol.1 : du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle; vol.2 : de 1800 à aujourd'hui)*, Montréal, Beauchemin (Chenelière Éducation), 2013.
- Masson, Nicole, *Panorama de la littérature française*, Belgique, Marabout, 1990.
- Mitterand, Henri (sous la dir. de) *Littérature (textes et documents : Moyen-Âge – XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Nathan, 1993.
- Sabbah, Hélène, *Littérature 1<sup>ère</sup> (textes et méthodes)*, Paris, Hatier, 1994.
- Sabbah, Hélène, *Littérature (textes et méthodes)*, La Salle, Hurtubise, 1998.
- Thérien, Céline, *Anthologie de la littérature d'expression française (vol.1 : des origines au romantisme; vol.2 : du réalisme à la période contemporaine)*, Anjou, CEC, 2013.
- Turcotte, André G. (sous la dir. de), *Anthologie : confrontation des écrivains d'hier à aujourd'hui*, Mont-Royal, Modulo, 2005.

### Poésie

- Adam, J. M., *Pour lire le poème*, Paris/Bruxelles, De Boeck/ Duculot, 1989.
- Joubert, Jean-Louis, *La poésie*, Paris, Armand Colin, 1988.

Nayrolles, Françoise, *Pour étudier le poème*, Paris, Hatier, 1987.

### **Récit**

Bourneuf, R. et R. Ouellet, *L'univers du roman*, Paris, PUF, 1972.

Dumortier, J.-L. et F. Plazanet, *Pour lire le récit*, Bruxelles, éd. A. De Boeck/J. Duculot, 1985

Goldenstein, J.-P., *Pour lire le roman*, Bruxelles, éd. A. De Boeck/J. Duculot, 1980.

Paquin, M. et R. Reny, *La lecture du roman*, Beloeil, Éd. La Lignée, 1984.

Raimond, M., *Le roman*, Paris, Éd. A. Colin, coll. «Cursus», 1988.

Thibaux, H., *Introduction au roman*, Ottawa, Éd. Du Renouveau pédagogique, 1973.

### **Guides**

Gagnon, Anne, C. Perrault & H. Maisonneuve, *Guide des procédés d'écriture*, St-Laurent, ERPI, 2014.

Groleau, Catherine Ève & C. Thérien, *L'Abrégé : Guide des notions littéraires*, Anjou, CEC, 2015.

Lapointe, France, *Guide de l'analyse littéraire*, Montréal, Fides, 2014

Pilote, Carole, *Guide littéraire*, Montréal, Beauchemin (Chenelière Éducation), 2012.

### **Méthodologie**

Anglard, Véronique, *50 modèles de commentaires composés*, Belgique, Marabout, 1992.

Bataïni, Marie-Thérèse & Marie-Josée Dion, *L'analyse littéraire : un art de lire et d'écrire*, Mont-Royal, Modulo, 1997.

Clerc, Geneviève, *50 modèles de résumés de textes*, Belgique, Marabout, 1992.

Désalmand, P. & P. Tort, *Du plan à la dissertation*, Paris, Hatier, Profil 313/314, 1977.

-----, *Vers le commentaire composé*, Paris, Hatier, Profil 417/418, 1986.

Niquet, Gilberte, *Du paragraphe à l'essai*, Paris, Hatier, Profil 424, 1989.

-----, *Écrire avec logique et clarté*, Paris, Hatier, Profil 391, 1983.

Gaillard, P. & C. Launay, *Le résumé de texte*, Paris, Hatier, Profil 303/304, 1979.

Pardon, P. & C. Barlow, *Le commentaire de texte au baccalauréat*, Paris, Hatier, Profil 324/325, 1978.

Pilote, Carole, M. Trépanier & C. Vaillancourt, *Français : méthode d'analyse littéraire et littérature française, ensemble 1*, Montréal, Études vivantes, 1997.

Simard, Jean-Paul, *Guide du savoir- écrire*, Montréal, Éd. Ville-Marie/Éd. De l'homme, 1984.

D'autres références pourront être données en cours de session...

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES (STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE)

Démarche pédagogique : les cours s'organiseront autour des activités suivantes :

### ◇ Exposés magistraux

- introduction aux **contextes sociohistoriques**, présentation des courants, des auteurs et des œuvres;
- explication des principales notions théoriques requises pour les analyses :
  - sur le plan du vocabulaire (champs lexicaux, connotations);**
  - sur le plan des procédés (typologie des images, dont la comparaison et la métaphore);**
  - sur le plan de l'écriture et du texte : les tonalités (comique, épique, lyrique, etc.);**
  - les types de textes (dialogue, description, narration, argumentation, etc.);**
  - les quatre grands genres littéraires : genres narratifs (éléments d'analyse, notamment, les points de vue narratifs), théâtre, poésie (éléments de versification, entre autres) et essai.**
- définition des différentes problématiques suggérées par les textes ou les œuvres, formulation de pistes de lectures et de questions susceptibles d'éclairer les textes et les œuvres;
- **rappel de diverses notions méthodologiques relatives au plan et à la rédaction d'un texte (introduction, paragraphe, conclusion, transitions, intégration des citations, etc.);**
- **rappel et approfondissement de certaines connaissances sur la langue reliées à la révision et à la correction des textes;**

**Il va sans dire que l'élève doit prendre des notes au cours de ces exposés.**

- ◇ **Lectures préparatoires** (ou complémentaires) proposées par le professeur (en plus des **notes prises durant les cours**);
- ◇ **Contrôles de lecture** permettant de rendre compte de la **lecture** et de la **compréhension des œuvres**;
- ◇ **Minitests / Examen(s)** : synthèse de certaines connaissances littéraires et culturelles (**contextes socio-historiques et culturels**, courants, genres, auteurs, œuvres, **procédés stylistiques et littéraires**, etc.) et questions d'analyse. La préparation consiste essentiellement en **l'étude des notes de cours**;
- ◇ **Ateliers** : exercices ou travaux pratiques (**lectures dirigées**) individuels ou en équipes, selon le cas, visant à faire découvrir des notions théoriques ou à vérifier et mettre en pratique des acquisitions de connaissances et des directives méthodologiques. La plupart des éléments méthodologiques et théoriques reliés à l'analyse seront suivis de ces approches pratiques; certains de ces ateliers seront **évalués**;
- ◇ **Travaux écrits** (individuels) : **rédactions rendant compte de la lecture et de l'analyse littéraire d'une œuvre (ou d'extraits) sous forme de textes cohérents et corrects (dont au moins une analyse complète d'un minimum de 700 mots, en classe, et un deuxième texte d'au moins 350 mots)**. Ces rédactions devraient permettre également aux élèves d'explorer le sens d'une œuvre, d'en approfondir la lecture, l'analyse et la compréhension (thèmes et écriture), d'amorcer une réflexion à partir d'une problématique soulevée par un texte et de proposer une synthèse en précisant la méthodologie de la recherche (arguments et preuves) et de la rédaction (structure d'un texte : introduction, paragraphes de développement, conclusion, etc.), tout en s'assurant de la révision et de la correction de ces textes.

## ***Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe***

La Direction des études du Collège valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, **sont interdits** :



- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;



- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

**En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe**



## PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1</p> <p>Cours 1a : Présentation de la discipline, du cours et du plan de cours. Texte diagnostique</p> <p>Cours 1b : Introduction : de l'Antiquité au Moyen Âge Repères historiques et culturels <b>Introduction au genre narratif</b> La littérature épique (caractéristiques et ex.)</p> <p><u>Repères théoriques, linguistiques et méthodologiques pour l'analyse littéraire (procédés : champs lexicaux, figures de style, connotations, etc.)</u></p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p><b>LECTURES À PRÉCISER CHAQUE SEMAINE, DANS LE CAHIER COOP, ENTRE AUTRES...</b></p> <p>LECTURES : <i>YVAIN OU LE CHEVALIER AU LION (POUR LA SEMAINE 3)</i></p> <p><i>INSCRIPTION AU CAF, SI NÉCESSAIRE...</i></p>
<p>Semaine 2</p> <p>Cours 2a : Le Moyen Âge (suite) La littérature courtoise (caractéristiques et ex.) La littérature bourgeoise et satirique (caractéristiques et ex.)</p> <p>synthèse des <b>tonalités</b> (épique, lyrique, comique, etc.)</p> <p><u>Repères théoriques, linguistiques et méthodologiques pour l'analyse littéraire (vers le plan : introduction, paragraphes, conclusion)</u></p> <p>Cours 2b : <b>atelier (procédés)</b></p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :</p> <p><i>INSCRIPTION AU CAF, SI NÉCESSAIRE...</i></p> <p>Terminer la lecture de <i>Yvain ou le chevalier au lion</i></p>
<p>Semaine 3</p> <p>Cours 3a : <b>contrôle de lecture</b> (<i>Yvain ou le chevalier au lion</i>)</p> <p>Cours 3a &amp; b: retour sur la littérature médiévale courtoise : <i>Yvain ou le chevalier au lion</i> (Chrétien de Troyes)</p> <p><u>Repères théoriques, linguistiques et méthodologiques pour l'analyse littéraire (suite)</u></p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :</p> <p><i>DOM JUAN</i></p> <p><i>(POUR LA SEMAINE 6)</i></p> <p><i>INSCRIPTION AU CAF, SI NÉCESSAIRE...</i></p>
<p>Semaine 4</p> <p>Cours 4a &amp; b : Introduction au XVI<sup>e</sup> siècle : l'Humanisme Repères historiques et culturels <b>introduction à l'essai</b> : Montaigne (extraits)</p> <p><u>Repères théoriques, linguistiques et méthodologiques pour l'analyse littéraire (suite)</u></p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :</p> <p><i>Dom Juan</i></p> <p>Étude (notes de cours) en vue du minitest</p>

<p>Semaine 5</p> <p>Cours 5a : XVI<sup>e</sup> siècle (suite)  <b>minitest</b> de connaissances</p> <p>Cours 5b : Introduction au XVII<sup>e</sup> siècle : le Classicisme  Repères historiques et culturels.  <b>Introduction au théâtre</b></p> <p><u>Repères théoriques, linguistiques et méthodologiques pour l'analyse littéraire (du plan au texte structuré)</u>  Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :  <i>Dom Juan</i></p>
<p>Semaine 6</p> <p>Cours 6a: <b><u>Rédaction d'une analyse (partielle : min. de 350 mots)</u></b>  Cours 6b : bilan &amp; <b>contrôle de lecture</b> (<i>Dom Juan</i>)</p>	<p>Terminer la lecture de <i>Dom Juan</i></p>
<p>Semaine 7</p> <p>Cours 7a : XVII<sup>e</sup> siècle (suite)  étude de l'œuvre (<i>Dom Juan</i>)</p> <p>Cours 7b : suite  Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :  nouvelles de Maupassant  (pour la semaine 10)</p>
<p>Semaine 8</p> <p>Cours 8a &amp; b : Introduction au XVIII<sup>e</sup> siècle : Les Lumières  Repères historiques et culturels</p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées.</p>	<p>Lectures :  nouvelles de Maupassant</p>
<p>Semaine 9</p> <p>Cours 9a &amp; b : XVIII<sup>e</sup> siècle (suite).</p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées</p>	<p>Lectures :  Terminer la lecture des nouvelles de Maupassant</p>
<p>Semaine 10</p> <p>Cours 10a : Introduction au XIX<sup>e</sup> siècle  Repères historiques et culturels  <b>Contrôle de lecture</b> (nouvelles de Maupassant)</p> <p>10b : <b>Minitest</b> de connaissances  XIX<sup>e</sup> siècle (suite) :  <b>Introduction à la poésie</b></p> <p>Exposés magistraux &amp; lectures dirigées  Préparation à l'analyse.</p>	<p>Lectures :  <i>Inconnu à cette adresse</i>  (pour la semaine 12)  Étude (notes de cours) en vue du minitest</p>
<p>Semaine 11</p> <p>Cours 11a  11b : <b><u>Rédaction d'une analyse (min. de 700 mots)</u></b>  <b>(journée JR du 8 novembre)</b></p>	<p>Terminer la lecture de  <i>Inconnu à cette adresse</i></p>


Semaine 12 Cours 12a : XIX <sup>e</sup> siècle (suite) <b>Contrôle de lecture</b> ( <i>Inconnu à cette adresse</i> ) Cours 12b : XIX <sup>e</sup> siècle (suite) Exposés magistraux & lectures dirigées	Lectures :
Semaine 13 Cours 13a & b : Introduction au XX <sup>e</sup> siècle Repères historiques et culturels étude de l'œuvre ( <i>Inconnu à cette adresse</i> ) Exposés magistraux & lectures dirigées	Lectures :
Semaine 14 Cours 14a & b : XX <sup>e</sup> siècle (suite).  Bilan & Conclusion	Lectures :  Étude (notes de cours) en vue de l'examen
Semaine 15 : <b>évaluation finale (examen)</b>	

### MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
		Semaine/cours	
Atelier (repérage, identification et explication de procédés d'écriture)	en équipe /en classe	2b	10%
Contrôle de lecture ( <i>Yvain ou le chevalier au lion</i> )	Individuel /classe	3a	5%
Minitest de connaissances	Indiv. /classe	5a	5%
<b>Analyse (partielle : min. 350 mots)</b>	Indiv. /classe	6a	15%
Contrôle de lecture ( <i>Dom Juan</i> )	Indiv. /classe	6b	5%
Contrôle de lecture (nouvelles de Maupassant)	Indiv. /classe	10a	5%
Minitest de connaissances	Indiv. /classe	10b	10%
<b>Analyse (min. 700 mots)</b>	Indiv. /classe	11 <b>(JR du 8 novembre)</b>	25%
Contrôle de lecture ( <i>Inconnu à cette adresse</i> )	Indiv. /classe	12a	5%
<b>Évaluation finale (examen)</b>	Indiv. /classe	15	15%

**TOTAL : 100**

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION ET LIENS AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Activités et objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation
<p><b>Ateliers :</b> faire découvrir des notions théoriques ou vérifier et mettre en pratique des acquisitions de connaissances (procédés littéraires et outils d'analyse) et des directives méthodologiques.</p> <p><b>Contrôles de lecture :</b> rendre compte de la lecture et de la compréhension des œuvres.</p> <p><b>Travaux d'analyse :</b> rédactions rendant compte de la lecture et de l'analyse littéraire d'une œuvre (ou d'extraits) sous forme de textes cohérents et corrects (dont au moins une analyse complète d'un minimum de 700 mots, en classe, et un deuxième texte d'au moins 350 mots). Ces rédactions devraient permettre également aux élèves d'explorer le sens d'une œuvre, d'en approfondir la lecture, l'analyse et la compréhension (thèmes et écriture), d'amorcer une réflexion à partir d'une problématique soulevée par un texte et de proposer une synthèse en précisant la méthodologie de la recherche (arguments et preuves) et de la rédaction (structure d'un texte : introduction, paragraphes de développement, conclusion, etc.), tout en s'assurant de la révision et de la correction de ces textes.</p> <p><b>Minitests / Examen(s) :</b> synthèse de certaines connaissances littéraires et culturelles (contextes socio-historiques et culturels, courants, genres, auteurs, œuvres, procédés stylistiques et littéraires, etc.) et questions d'applications pratiques (de type analytique). La préparation consiste essentiellement en <b>l'étude des notes de cours</b></p>	<p>Contenu (repérage, identification et explication de procédés dans le contexte) Structure (paragraphe) Français écrit : conformément à la politique départementale (p.15) et au code en annexe ***</p> <p>Contenu : Réponses précises et explicatives (phrases complètes) à des questions d'ordre factuel Français écrit : code en annexe ***</p> <p>Contenu : respect du sujet et des consignes; compréhension du texte à l'étude, du propos et des idées; qualité des preuves : repérage, identification et explication (sens et effets) des procédés; intégration des connaissances littéraires Structure : plan; introduction &amp; conclusion complètes et pertinentes; paragraphes organisés (idées, preuves, liens et progression, mini-conclusions); transitions; intégration des citations Français écrit : conformément à la politique départementale (p.15) et au code en annexe ***</p> <p>Avoir acquis certaines connaissances et en rendre compte avec clarté et précision; Être capable d'appliquer certaines notions Contenu à préciser...</p> <div style="text-align: right;">  </div>

\* Les critères d'évaluation (autres que ceux figurant ci-dessus) seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter **deux activités**, dont la pondération totale est d'un minimum de 30%, soit un minimum de 20% pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10% pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

### (1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 % (PIEA, article 5.1m)

***Tout plagiat (mentionnons, entre autres, à titre d'exemples, copier les réponses d'un autre, reproduire des extraits de textes sans indiquer les sources, utiliser des informations ou documents non autorisés, etc.), toute tentative de plagiat ou collaboration à pareille action entraînent la note 0 pour le travail ou l'examen en cause.***

### (2) PRÉSENCE AUX COURS



La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA, 5.25.1)

*La ponctualité est de rigueur.*

En cas d'absence pour **motif grave** (maladie, décès d'un proche, événement de force majeure, etc.), l'étudiant a la responsabilité de **contacter son professeur dans les plus brefs délais (idéalement, la journée même, par téléphone ou courriel, ou au plus tard, au bureau, avant le cours suivant)** afin de signaler et de justifier cette absence (en présentant **l'original, et non une photocopie, des pièces justificatives indiquant la date précise du ou des jours d'absence; par exemple, une absence pour des raisons de santé devra obligatoirement être justifiée par un certificat médical**), pour s'informer ensuite des modalités d'un éventuel rattrapage, s'il y a lieu (si le professeur juge que la situation le permet).

*L'étudiant qui s'est absenté doit voir à se procurer la documentation et les notes de cours.*

### **Politique départementale de présence en classe**

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### (3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.25.2).

En cas de retard la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### 4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil (ou de l'ÉNA) : [www.cegepmontpetit.ca/normes](http://www.cegepmontpetit.ca/normes).

## Les travaux évalués devront être rédigés à l'encre (bleue ou noire)

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

### **(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

#### Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots);

Pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots). **Pour plus d'informations, consulter, entre autres le site du CCDMD.**

Selon la politique du Collège, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au collège: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Collège (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite.

Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Collège, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

→ ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;

→ le Centre d'aide en français, où l'étudiant peut apprendre à relire ses textes et à voir ses erreurs, et où il trouvera des fascicules de théorie (sur la ponctuation, par exemple), des exercices avec

corrigé, un entraînement en lecture à l'ordinateur, des didacticiels, des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire des difficultés*, ainsi que des professeurs pour répondre à ses questions et le guider dans sa démarche;

les formules proposées par le Centre d'aide en français (CAF/ local D-2001) :

→ les rencontres individuelles : l'étudiant reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session\*; attestation en fin de session);

\* les places étant limitées, **l'inscription devrait être faite au CAF dès les premiers jours de la session**

→ l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et corrige ses textes (**date limite d'inscription: la quatrième semaine**; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, **la pondération accordée au français écrit est de 30%** dans les cours de la formation générale; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
Mise à niveau	500	1 faute / 18 mots
<b>601-101</b>	<b>700</b>	<b>1 faute / 44 mots</b>
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

## **(6) CENTRE DE LITTÉRATURE**

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

**Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer,** notamment la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages(PIEA)*, la *Politique de valorisation de la langue française(PILF)*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence(PPMÉTEHV)*, les *Conditions d'admission et de cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

*Bonne session à toutes & à tous !*



**GRILLE DE CORRECTION DU CODE**

**O ORTHOGRAPHE**

**G GRAMMAIRE**

**G1** Accord dans le groupe nominal

**G2** Accord dans le groupe verbal

**G3** Accord du participe passé

**G4** Formes verbales

**G5** Homophones grammaticaux

**S SYNTAXE**

**S1** Structure

**S2** Concordance verbale

**S3** Marqueurs de relation

**S4** Pronoms et des déterminants

**S5** Ponctuation

**V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**

**T TYPOGRAPHIE**

**T1** Emploi des majuscules

**T2** Règles typographiques

